

M. / Mme .....

Fonction / école : .....

Chambéry, le 25 juin 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

je vous demande de bien vouloir prendre en compte, en cas d'égalité de barème dans le tableau d'avancement de la Hors Classe de la CAPD du 26 juin 2018 (et pour toutes autres commissions ultérieures), l'ancienneté générale des services pour tous les enseignants concernés, incluant les années dans le corps des instituteurs et non pas seulement celles passées dans le corps des PE.

Cela modifie grandement le classement et peut permettre aux anciens instituteurs d'accéder au corps de la Hors classe en réelle adéquation avec les années passées en tant qu'enseignant.

La note de service de février 2018 n'indique aucune modalité définie en cas d'égalité de barème en laissant au paritarisme son rôle à jouer.

Veillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments distingués.